

**Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)**

**Nom :** Helliet Didier

**Sujet :** Consultation sur les nouvelles exigences de remboursement

**Date :** 01-29-2021

Bonjour,

Je trouve inacceptable que les compagnies aériennes ne remboursent pas les billets achetés avant la COVID-19. J'ai acheté deux billets pour l'Asie avec Air Canada le 11 janvier 2020. Air Canada ne veut pas rembourser, mais me donne des crédits. En Europe ou en Asie, nous sommes remboursés. J'ai été remboursé pour deux vols avec Air Asia. Mes deux billets avec Air Canada dépassent les 3150 \$. Je ne suis pas responsable si Air Canada a annulé les vols à cause de la COVID-19. Air Canada ne m'a pas fourni le service, la compagnie devrait être contrainte à me rembourser. Une loi a été voté au Parlement stipulant que les compagnies aériennes pour avoir droit à l'aide gouvernementale (payée à travers mes impôts) devaient rembourser les voyageurs. Vais-je dire à revenu Canada que je ne peux payer mes impôts car Air Canada me doit plus de 3000 \$? C'est inacceptable la lenteur avec laquelle le gouvernement fédéral traite cette affaire. On se fiche complètement du sort des voyageurs avec la bénédiction du gouvernement.

Dois-je fournir mes billets d'avions?

Helliet Didier